



VFS.GLOBAL

EST. 2001

Partnering Governments. Providing Solutions.



FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA DUBAI – ALGÉRIE  
(VEUILLEZ REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES)

1. **Type de visa demandé (Cochez une option):** Transit / 48 HEURES  Transit / 96 HEURES  Touriste / 30Jours   
60joir/visite  30 jours d'entrée multiple à court terme  60 jours multi-entrée de long séjour de Visa

Emirates PNR :

Numero de Ticket :

Date de Voyage :

2. **Nom complet du demandeur:** \_\_\_\_\_

3. **Adresse résidentielle actuelle (Informations obligatoires pour la correspondance)**

Ligne -1	
Ligne -1	
Ville, Pays	
Mobile	
Ligne terrestre	
Numéro de fax.	
Identifiant e-mail	

4. **Postulez-vous en tant que personne à charge du demandeur principal ?**

Oui  : Écrivez le nom du demandeur principal : \_\_\_\_\_  
No

5. **Si vous postulez en tant que Demandeur Principal, veuillez compléter ce qui suit : -**

Nom de l'entreprise/employeur	
Adresse de l'entreprise/employeur	
Désignation	
<b>IMPORTANT:</b> les personnel au chômage ou à la retraite doivent indiquer ci-dessus les détails de leur dernier emploi et indiquer la date de cessation de leur dernier emploi ici:	

6. **Détails personnels**

a. Nationalité	
b. Nationalité précédente le cas échéant,	
c. Nom complet (Name, middle name, surname)	
d. Nom du père (Name, middle name, surname)	
e. Nom de la mère (Name, middle name, surname)	
f. Genre	<input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femme
g. État civil	
h. Candidats féminins mariés – nom du mari	
i. Profession	
j. Religion	
k. Qualification éducative	
l. Langue principale parlée	
m. Date de naissance (dd-mm-yyyy)	
n. Lieu de naissance	Pays: _____ Lieu: _____



VFS.GLOBAL

EST. 2001

Partnering Governments. Providing Solutions.

**7. Détails du passeport:**

a. Type de passeport	Ordinaire	c. Gouvernement émetteur	
b. Numéro de passeport		e. Date d'expiration	
d. Lieu et date d'émission			

**8. Objet de la visite**
 Tourism  Conférences et Expositions  Visite de la famille  Visiter un parent / un ami  Affaires
**9. Noms des membres de la famille qui vous accompagnent lors de ce voyage.**

Nom	Numéro de passeport.	Relation
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

**10. Contact aux Émirats Arabes Unis (Mandatory Information)**

Nom / Relation avec l'hôte	
Adresse / Bon de confirmation d'hôtel	
Zone - Ville	
Numéro de téléphone.	
E-mail ID Identifiant e-mail	

**11. Documents obligatoires à soumettre avec le formulaire de demande de visa :**

Liste des documents	Candidat	Centre de candidature
1. Passeport actuel – doit être valide pendant au moins 6 mois au moment de la demande.		
2. Photocopie en couleur des 2 premières et des 2 dernières pages du passeport ci-dessus.		
3. Photocopie du billet aller-retour confirmé de la compagnie aérienne Emirates.		
4. La photo doit être en couleur et claire, taille 4,3 cm x 5,5 cm		
<b>COMME REQUIS POUR CONFIRMER LA PREUVE D'ÉLIGIBILITÉ - Cochez si joint</b>	<b>Candidat</b>	<b>Centre de candidature</b>
1. Passeport précédent montrant les voyages antérieurs, le cas échéant.	OUI / NON	OUI / NON
2. Certificat bancaire de dépôts à terme à long terme.	OUI / NON	OUI / NON
3. Déclarations de revenus des deux dernières années.	OUI / NON	OUI / NON
4. Lettre d'invitation d'un membre de la famille proche basé à Dubaï, accompagnée d'une photocopie du passeport, du visa de résident et d'une preuve de lien de parenté	OUI / NON	OUI / NON



VFS.GLOBAL  
EST. 2001

Partnering Governments. Providing Solutions.



12. Avez-vous déjà demandé un visa pour Dubaï par l'intermédiaire de VFS Global Services Pvt. Ltd. ?    
OUI NON

Si vous avez coché Oui, veuillez indiquer la date du dernier voyage dans l'espace ci-dessous : -

**IMPORTANT** : Il est recommandé de ne pas voyager à Dubaï si vos vols au départ de Dubaï ne sont pas confirmés. Tout dépassement de la durée du visa entraîne de lourdes amendes et des sanctions pénales - il n'y aura aucune dérogation pour quelque raison que ce soit. Tous les candidats doivent lire les conditions mentionnées ci-dessous avant de signer la demande. Les demandes incomplètes et non signées ne seront pas acceptées.

#### TERMS AND CONDITIONS

- 1) L'établissement est ouvert uniquement aux titulaires d'un passeport algérien valide visitant Dubaï et voyageant avec Emirates Airlines (ci-après dénommée « EK ») et remplissant les conditions d'éligibilité annoncées de temps à autre par le gouvernement de Dubaï / l'Administration de la naturalisation et de la résidence de Dubaï (« DNRD »). L'émission et l'approbation d'un visa sont exclusivement régies par le gouvernement de Dubaï et soumises à leurs règles et règlements applicables de temps à autre. Sous réserve que le candidat/passager remplisse les conditions d'éligibilité, EK sponsorisera le candidat pour Dubaï.
- 2) La possibilité de postuler par l'intermédiaire de VFS Global Services Pvt Ltd. (« VFS ») est réservée uniquement aux titulaires d'un passeport algérien valide se rendant à Dubaï avec Emirates Airlines. (Herein referred to as EK). EK a externalisé le processus administratif de facilitation des demandes de visa à VFS. VFS a mis en place et gère le Centre de traitement des visas de Dubaï (ci-après dénommé « DVPC ») à cet effet. Le rôle de VFS se limite à collecter et à transmettre la demande de visa ainsi que la documentation requise des demandeurs, puis à les envoyer avec la demande au Gouvernement de Dubaï / DNRD pour leur examen concernant l'émission du visa. Par la suite, VFS communique la décision du Gouvernement de Dubaï / DNRD relative à la demande de visa aux demandeurs.
- 3) Les frais de visa appliqués aux demandeurs ne sont pas remboursables en aucune circonstance.
- 4) Tout demandeur de visa souhaitant être parrainé pour un visa par EK doit détenir un billet valide émis par EK et réservé pour voyager avec EK. VFS/ EK ne sera pas responsable et ne pourra être tenu responsable envers le demandeur si celui-ci est dans l'impossibilité de voyager en raison d'un refus d'embarquement, d'un déchargement, d'une annulation de vol, de retards ou de situations de force majeure, de pannes de matériel et/ou de connectivité Internet ou de toute autre cause ou circonstance échappant à leur contrôle. VFS ne pourra également pas être tenu responsable en cas de changement de la date de voyage qui n'aurait pas été communiqué à VFS.
- 5) Le demandeur/passager devra remplir avec précision un formulaire de demande de visa et le soumettre avec les frais de visa applicables, un passeport valide et la documentation nécessaire comme spécifié dans le formulaire de demande de visa. Les candidats doivent détenir des documents de voyage valides et se conformer aux exigences du gouvernement de Dubaï / DNRD, ainsi qu'aux exigences spécifiées sur le formulaire de demande de visa.
- 6) VFS n'accepte aucune responsabilité pour les demandes tardives, perdues ou égarées et / ou la véracité des contenus de la demande. Les candidatures incomplètes et doubles seront ignorées. Le demandeur accepte et reconnaît que le service d'acceptation et de livraison de courrier est opéré par un tiers et que VFS n'assume aucune responsabilité ou obligation concernant le service de la société de messagerie.
- 7) La décision d'accorder ou de refuser un visa est la prérogative exclusive du gouvernement de Dubaï / DNRD. VFS se contente de collecter et de transmettre les demandes au gouvernement de Dubaï / DNRD pour leur décision. L'émission, la pendance ou le refus des demandes de visa est la prérogative du gouvernement de Dubaï / DNRD. La décision du gouvernement de Dubaï / DNRD est définitive. En cas de rejet de la demande de visa, aucune correspondance ne sera prise en compte, aucun frais de visa ne sera remboursé, et VFS ne sera pas tenu de fournir de raisons. Il est précisé que si le traitement de la demande de visa est empêché, retardé, restreint ou entravé pour quelque raison que ce soit, entraînant un retard ou empêchant le gouvernement de Dubaï / DNRD de traiter la demande de visa du demandeur, alors VFS OU EK ne pourra être tenu responsable envers le demandeur pour toute perte ou dommage pouvant résulter de telles causes, et VFS OU EK ne sera pas responsable de cela et sera déchargé de toutes ses obligations en vertu des présentes.
- 8) L'octroi d'un visa ou l'approbation de la demande de visa ne confère en aucun cas au demandeur/passager le droit d'entrer à Dubaï. L'entrée est à la seule discrétion de l'agent d'immigration à l'aéroport de Dubaï, qui est un représentant du gouvernement de Dubaï / DNRD. En cas de refus de visa ou d'entrée à Dubaï par le gouvernement de Dubaï / DNRD, VFS ou EK ne pourra en aucun cas être tenu responsable envers le demandeur de quelque manière que ce soit.
- 9) Le visa doit être accepté tel qu'offert et est non transférable.
- 10) Il s'agit d'un visa électronique qui est envoyé par e-mail avec un lien pour télécharger le visa directement par l'immigration de Dubaï depuis le canal intelligent ([no-reply@dndr.ae](mailto:no-reply@dndr.ae)) à l'adresse e-mail du demandeur. Le demandeur doit imprimer son visa avant de voyager aux Émirats arabes unis.
- 11) VFS OU EK ne sera pas responsable des pertes ou dommages que le demandeur pourrait subir en raison d'un retard dans le traitement ou la réception du visa.
- 12) Le visa doit être valide conformément aux règles et réglementations du gouvernement de Dubaï / DNRD, telles que modifiées de temps à autre. Le visa, pour être considéré comme valide, doit être utilisé dans sa période de validité.
- 13) Les demandeurs comprennent et acceptent que le transfert de la demande de visa au gouvernement de Dubaï / DNRD est à la seule discrétion d'EK en tant que sponsor et que VFS ne pourra en aucun cas être tenu responsable, y compris en cas de retard ou de rejet.
- 14) Toutes les réglementations du gouvernement algérien et de Dubaï sont applicables et dans le cas où cette installation serait jugée invalide ou annulée en raison de toute réglementation ou ordre du gouvernement algérien / de Dubaï, VFS ne pourra en aucun cas être tenu responsable envers le demandeur.
- 15) Les candidats seront seuls responsables de s'assurer qu'ils remplissent les critères d'éligibilité/exigences des gouvernements d'Algérie et de Dubaï pour voyager, ce qui peut inclure des vérifications de police, etc.
- 16) VFS prendra toutes les mesures raisonnables pour s'assurer que les informations fournies par les demandeurs dans leur formulaire de demande restent confidentielles. Cependant, VFS ne pourra être tenu responsable d'un accès non autorisé à ces informations par quelque moyen que ce soit.
- 17) Le Demandeur s'engage à indemniser et à tenir VFS, ses dirigeants, administrateurs, agents, filiales, clients, partenaires de coentreprise et employés, à l'abri de toute réclamation, dépense, perte, dommage ou demande, y compris les honoraires d'avocat raisonnables, encourus ou subis par VFS et/ou ses dirigeants, administrateurs, agents, filiales, clients, partenaires de coentreprise et employés, résultant de la violation de ces termes et conditions par le Demandeur et/ou de tout acte d'omission ou de commission attribuable au Demandeur (ou) de la violation par le Demandeur de toute loi d'un pays ou des droits d'un tiers.
- 18) En aucun cas et sous aucune circonstance, VFS et/ou ses représentants ne sauraient être tenus responsables de tout dommage direct, indirect, punitif, accessoire, spécial, consécutif ou de tout dommage quel qu'il soit à quiconque.
- 19) VFS /EK se réserve le droit d'ajouter, de modifier ou de varier ces termes et conditions à tout moment sans préavis ni responsabilité, et tous les demandeurs utilisant cette facilité seront tenus de s'y conformer.



VFS.GLOBAL

EST. 2001



Partnering Governments. Providing Solutions.

- 20) Le dépôt de garantie est restitué aux demandeurs lors de leur retour en Algérie, une fois qu'ils présentent le tampon d'entrée et de sortie de Dubaï. Cependant, dans le cas où le Demandeur ne récupérerait pas le dépôt de garantie dans un délai de 30 jours à compter de la date d'expiration de son visa, ledit dépôt de garantie sera déposé en banque.
- 21) Ces termes et conditions seront régis et interprétés conformément aux lois de Dubaï. Toute réclamation ou litige découlant des services fournis par VFS au Demandeur sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux de Dubaï.
- 22) Si vous n'avez pas choisi de ne pas recevoir de matériel marketing, nous pouvons également utiliser vos informations personnelles pour identifier d'autres produits et services susceptibles de vous intéresser et pour promouvoir des biens, services et offres spéciales supplémentaires de notre part, de nos affiliés ou de nos partenaires commerciaux tiers. Vous pouvez choisir de ne pas permettre à VFS d'utiliser ou de divulguer vos informations personnelles à des fins de marketing en indiquant votre préférence sur le formulaire de demande de visa.
- 23) Les candidats déclarent expressément qu'ils ont lu attentivement les termes et conditions et y consentent. Ils comprennent et acceptent ces termes et conditions et les ont exécutés en tant qu'individu et non en tant qu'entreprise ou toute entité professionnelle ou commerciale.

**Je confirme que les termes et conditions ci-dessus ont été lus et compris par moi et j'accepte de m'y conformer.**

**Je donne par la présente mon consentement à VFS pour utiliser mes informations personnelles afin d'identifier d'autres produits et services qui pourraient m'intéresser et pour commercialiser des biens, services et offres spéciales supplémentaires de VFS, de ses affiliés ou des partenaires commerciaux tiers de VFS.**

**OR**

**Je ne souhaite pas que mes informations personnelles soient utilisées pour identifier d'autres produits et services qui pourraient m'intéresser, ni pour commercialiser des biens, services et offres spéciales supplémentaires de VFS, de ses affiliés ou des partenaires commerciaux tiers de VFS.**

\_\_\_\_\_  
**Signature du demandeur (of guardian if below 18 years )**

**Date:**